



N° 04/22
01/03/2022

BULLETIN COMMUNAL DE MATZENHEIM

LES ANNIVERSAIRES DU MOIS :

94 ANS : Mme BECHT née LAVIGNE Madeleine le 12 mars 1928
91 ANS : Mme GAESSLER née LOOS Antoinette le 3 mars 1931
90 ANS : Mme MAIRE Odette née le 03 mars 1932
89 ANS : M. GANTER Roland né le 09 mars 1933
85 ANS : Mme BOHN née KIPP Alice le 31 mars 1937
84 ANS : M. LEOPOLD Xavier né le 28 mars 1938
80 ANS : M. KNOBLOCH Martin né le 27 mars 1942

ÉTANGS DE PÊCHE :



L'accès aux étangs de pêche est interdit aux chiens depuis le 15 février 2022. Des panneaux ont été apposés sur les portails. Merci de respecter cette interdiction prise par l'AAPPMA en concertation avec la commune dans un souci de sécurité suite à plusieurs incidents.

LES MATCHS DU FCM :

Equipe locale	Date du match	Heure du match	Equipes
Séniors 3	06/03/2022	10H	Matzenheim F.C 3 - Liepvre C.S. 1
Séniors 4	06/03/2022	10H	Obenheim A.S. 2 - Matzenheim F.C 4
Séniors 1	06/03/2022	15H	Matzenheim F.C 1 - Marckolsheim A.S 1

TAILLE DES HAIES : attention aux dates !

A partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour le cycle de vie, l'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet (arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de conditions agricoles et environnementales).

**15 mars au 31 juillet
je ne touche pas à ma haie**



La revue annuelle communale est distribuée avec le bulletin communal.

Bonne lecture à tous !
Bonne pêche & pêche !

NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS à L'AIR LIBRE !



QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9% des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source: ADEME)

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :

particuliers, entreprises,
exploitants agricoles et forestiers,
collectivités territoriales...

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

VENTE DE BOIS EN FORÊT COMMUNALE NON SOUMISE À L'ONF :



La commune de Matzenheim vend 4 lots de bois (non estimés en quantité) marqués à la peinture orange sous les numéros 1 à 4 ; ces lots sont situés à proximité de la forêt de l'an 2000 selon le plan ci-contre.

Offre sous pli fermé en mairie avant le 9 mars.

Pour le lot N°1 orange, l'offre minimum devra être de 200 €.

Les lots seront attribués à la personne faisant la meilleure offre.

AUTO-MOTO RÉTRO :



Dans le cadre de la manifestation AUTOMOTO RETRO du 4 septembre 2022, nous souhaitons réaliser une exposition de photos de famille "mettant en scène" une voiture d'époque.

Pour ce faire nous avons besoin de vos photos afin de les scanner et de réaliser des agrandissements. Vos photos vous seront restituées intactes 3/4 jours après nous les avoir confiées.

Après la manifestation, vous pourrez bien entendu récupérer gratuitement les agrandissements vous concernant. Nous comptons sur vous pour dénicher ces petits trésors de famille. Merci de déposer les photos en mairie accompagnée d'un petit texte nous précisant le lieu de la photo, la date, les personnes photographiées, etc.... ou toute info intéressante concernant la photo.

Vous pouvez également nous envoyer des photos déjà numérisées à cette adresse :

pbenchimol@wanadoo.fr

L'équipe de l'Automoto Rétro